

FO ÉNERGIE ET MINES  
60 Rue Vergniaud  
75013 PARIS  
Tél. : 01 44 16 86 20  
Fax : 01 44 16 86 32

**UNEMIG**  
**Monsieur Marc FLORETTE**  
**Président de l'UNEmIG**  
**DRH France**  
**TOUR T1**  
**23ème étage – Quartier EST Case courrier A2340**  
**1 place Samuel de Champlain**  
**92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

Paris, le 25 octobre 2016

Lettre Recommandée avec AR n° 2C 086 934 8765 8

**N/réf. :** 1728 – VH/SB

**Objet :** Demande d'ouverture immédiate de négociations sur les taux d'avancements aux choix dans la branche.

Monsieur le Président,

Je vous demande, au nom de la fédération FO Energie et Mines, de convoquer rapidement une CPB extraordinaire portant sur la négociation d'un accord de branche sur les taux d'avancements au choix.

Nous considérons qu'il y a urgence à lancer cette négociation. En effet, notre branche professionnelle et ses salariés font face à de profondes mutations nécessitant de leur part des efforts conséquents. Il est donc essentiel que leur professionnalisme et leur aptitude à rendre le meilleur service public au bénéfice des citoyens soit reconnu par les entreprises de la branche.

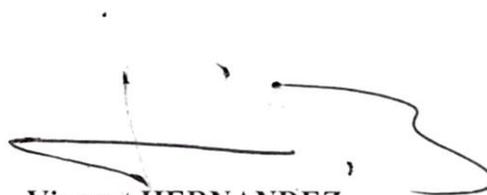
Cette négociation peut être menée très rapidement si les employeurs viennent avec la volonté de reconnaître le professionnalisme des agents ; d'autant que celui-ci est incontestable.

Parvenir à un tel accord, comme nous avons su le faire il y a quelques années, serait un signe fort de vitalité pour un dialogue social de branche correspondant à ce que vos ambitions semblent exprimer.

En tout état de cause, il serait inacceptable pour FO que cette négociation ne soit lancée qu'après les élections.

De la même façon que le dossier « Activités Sociales » est traité indépendamment du contexte électoral, il doit en être de même du dossier très sensible concernant la reconnaissance du professionnalisme des salariés.

Ne doutant pas qu'en tant qu'employeurs de la branche, vous aurez à cœur de faire montre d'une réelle prise en considération de ce en quoi les efforts des personnels doivent être récompensés, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Vincent HERNANDEZ**  
**Secrétaire Général**